

Le nom : entre éternité & liberté ? Le divorce sans juge : usine à gaz ou progrès ?

Vendredi 14 juin 2019
de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

Animé par :

Marie-Christine VINCENT-ALQUIE

Responsable de la commission
Droit de la famille, des
personnes et de leur patrimoine
Avocat à Bayonne
Spécialiste en droit de la famille,
des personnes et de leur
patrimoine
Cabinet ALQUIE

Et Paul BLEIN

Avocat à Bayonne
Cabinet ALQUIE

Horaires :

De 9h15 à 17h45
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Siège d'EUROJURIS

45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS

Public visé :

Avocats, huissiers, notaires, juristes

Spécialités / Compétences

Droit de la famille, des personnes et de
leur patrimoine

Prise en charge de la formation :

Eurojuris est organisme de formation
certifié DATADOCK. Cette formation
peut donc être prise en charge par les
organismes financeurs. Numéro de
déclaration d'existence d'EUROJURIS
France : 11 75 375 0575

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr



Programme du séminaire

Objectifs de cette formation : La matinée sera consacrée au nom, et l'après-midi sera destinée au divorce sans juge, sous forme d'atelier pratique.

Le nom : entre éternité et liberté ?

Mode d'acquisition
Changement de nom
Procédures

Le divorce sans juge : usine à gaz ou progrès ?

Pratiques et retour d'expériences
Perspectives

Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 www.fifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Partenaire du droit non – membre (Notaires, Huissiers de justice, Magistrats) : 588 € TTC, soit 490 € H.T.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société :

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.

Demande de formation à distance (réservé aux Membres)

- ☐ Je souhaite consulter la formation en direct à distance (480 € TTC, soit 400€ H.T.)

Nom : Prénom :
Cabinet - Société :

Conditions : Le dispositif de visio-conférence ne sera mis en place qu'au-delà de trois inscriptions par séminaire. La tenue effective de la formation à distance vous sera annoncée 15 jours avant le séminaire. A partir de votre confirmation, aucun remboursement de la formation à distance ne pourra avoir lieu. Le participant doit disposer d'une connexion internet et se rendre disponible la journée du séminaire aux horaires indiqués. Le participant peut poser ses questions en direct

Demande de documentation

- ☐ Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société :